

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

Catégorie Camion lourd (Châssis)	Marque FIAT	Désignation du type / Signe de reconnaissance. 642 N L 6 Renforcé	Border-cou-type N° 1696/B
---	-----------------------	---	-------------------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désign. "642 N 6" en préfixe du numéro de châssis. Empattement 4'000 mm. *)
 N° de châssis frappé A dr., à l'avant s/face intérieure du longeron & dans cabine sous tableau de bord, à dr. s/plaquette
 N° de moteur frappé A dr., à l'avant sur rebord supérieur du bloc-cylindres & dans cabine, sous tableau de bord, do.
 Constructeur du châssis) FIAT, Torino (I)
 Constructeur du moteur

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type FIAT 36A/A Genre En ligne, O H V Carburant Diesel / Mazout Nombre cyl. 6 Temps 4 Allègre 105 mm. Course 128 mm. CV-impôt 33,869 Cylindres totale 6'650 cm ³ CV. frein 92 Refroidissement Eau Empl. du moteur A l'avant	Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roues arrières 1. Frein à pied: Hydraulique, à expansion, avec servo air comprimé, sur toutes les roues. 2. Frein à main: Mécanique, à expansion, sur arbre de transmission resp. sur roues arrières. 3. Frein --- Frein de remorque à air comprimé, direct ou indirect <u>Direction avancée</u> - à droite - A vis et secteur Crochet de remorque Selon demande Nombre de vit. avant 4 resp. 8 (Av. réducteur) Vit. en 1 ^{re} vit. 9 en prise dir. 62 km/h.	Constructeur FIAT, TORINO Genre / Forme Cabine fermée, autrement Exécution individuelle cabino Nombre de portes 2 Nombre de pièces ma. Total 2 Avant 2 Milieu - Arrière - Nombre de places debout - Four motos: Siège arrière - Siègeur -

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . <u>avec cabine</u> +)	2'500 kg.	1'330 kg.	3'880 kg. +)
Capacité de charge du châssis (art. 11 RC)	kg.	kg.	6'340 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	10'250 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	— kg.
Charge utile 1)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)	kg.	kg.	— kg.
Pneumatiques: Dimension	9.00 - 20	12 Ply	Xxxxxx/ doubles
Capacité de charge (par pneu 2'255 kg.) per axes	4'510 kg.	9'020 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

24 V (2 x 12 V) (2)

Syst. antibloquant Appuies Bilux à cullier

Feux rouges 2 combinés, à gauche et à droite

Eclairage du No de contr. 1 combiné, à gauche

AV = Latéralement s/portes de cabine (orange)
 Emplacement AR = A côté des feux arrières (en forme de flèche orange)

Essais-Secs 2 électriques

Rétroviseur: 2 à l'ext. du vhc, à gauche et à droite

Phares: Marquo C A R E L L O

Feux de position 4, 2 sur toit de cabine

Feux stop 2 combinés, à gauche et à droite

Indicateurs de direction: Syst. 4 clignoteurs avec lampe-témoin

Avertisseur 2, 1 électrique (1 ton)

2, 1 à air comprimé

DIMENSIONS

Vie { avant 11950 mm.

11686 mm.

21250 mm. Largeur hors-tout AV. 21220 AR.

41000 mm. Empattement *)

71560 mm. Longueur hors-tout

21500 mm. Hauteur (non chargé) Cabine

250 mm. Garde au sol

21210 mm. Porte à faux, arrière Châssis

15,00 mm. Crochet de remorque (haut. dep. sol)

15,00 mm. Crochet de remorque (porte à faux)

15,00 mm. Diamètre de brequage ext. gauche

15,00 mm. Diamètre de brequage ext. droite

Distm. Intérieures

mm. Longueur du pont de charge

mm. Largeur du pont de charge

mm. Hauteur intérieure

mm. Hauteur du pont dep. le sol

mm. Rides (hauteur)

OBSERVATIONS

*) Même vhc. av. empattement 31270 mm, v. bordereau-type No. 1696

*) Même vhc. av. empattement 41300 mm, v. bordereau-type No. 1696/C

Mesure du bruit: A 7 m latéralement

Au régime max. d'utilisation (21000 t/min.)

85 phono =

88 phono =

75 phono =

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (col. AR)

1) Charge utile: La charge utile accordée ne peut en aucun cas dépasser

a) 5 t pour pont normal,

b) 4,5 t pr. pont basculant, fourgon et carrosseries spéciales.

2) Equipement: Modifié ou complété lors du montage de la carrosserie;

doit être contrôlé lors de l'expertise d'incatulation.

Tuyau d'échappement: Doit être dirigé horizontalement jusque derrière

l'essieu arrière; l'orifice ne doit être dirigé ni vers la droite,

ni vers le sol.

Avertisseur à air comprimé: Interdit dans les agglomérations.

Signal avert. Remorque: Doit être enlevé du toit de la cabine et placé à l'avant du vhc. à gauche.

Lieu et date de l'expertise-type

La commission d'expertises-types

Genève, le 4.9.1956.